

Danger
Commissaire-Enquêteur

le 5/ OCTOBRE 2019

de 9H à 12H

• Quels sont les projets pour HOCH 16 ?
(parcelle 141 et 142)

• S'il y a préemption, celle-ci peut-elle
concerner la parcelle HOCH 16 uniquement
ou le terrain entier (HOCH 16 + 4P)
+ 141